

Public

- Agents portuaires

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Sur dossier

Durée

- 7 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908



Utilisation de porte-passerelles

Objectifs généraux

- ◆ Installer, vérifier et utiliser en sécurité une passerelle d'accès aux navires

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des mises en situation pratiques

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation : mise en situation pratique

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ Niveau : Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Sans objet
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Sans objet



Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table ▪ Test de positionnement 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Installer, vérifier et utiliser en sécurité une passerelle d'accès aux navires	7 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte réglementaire ▪ Equipement de protection collective contre les chutes ▪ Les différents types de passerelles ▪ Installation et arrimage de la passerelle ▪ Fonctionnement et sécurité ▪ PRATIQUE - Mise en situation sur le GPMM 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur Equipements de protection individuelle Passerelle mobile
	<ul style="list-style-type: none"> - L'article 233-45 du code du travail relatif à la protection contre les chutes Définition des chutes de hauteur selon le code du travail Définition du travail en hauteur (décret 2004-924) Droit d'alerte et droit de retrait Définition du plan de prévention Réglementations spécifiques E.P.I., échelles-escabeaux, passerelles Responsabilités De l'armement et de l'utilisateur final / Du GPMM - Garde-corps Filets - Passerelles à piédestal (ou semi-fixes) Passerelles télescopiques Echelles mobiles - Contraintes dimensionnelles liées aux navires Contraintes liées au confort (revêtement, auvent, pente) - Commandes et contrôles Visibilité Isonivelage Alarmes Sécurité incendie Sécurité évacuation - Vérification avant déplacement et installation de la passerelle Déplacement en sécurité Arrimage de la passerelle 	

N° SEQUENCE		DUREE
2	Bilan et synthèse de la formation	/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia